



Strasbourg, le 27 octobre 2014

DECS-ENF (2014) 2

**Comité d'experts sur la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant
(DECS - ENF)
1^{ère} réunion**

DOCUMENT D'INFORMATION ET PROJET DE PLAN DE TRAVAIL

Le Comité d'experts sur la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (DECS-ENF) a été créé par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe pour renforcer la participation des Etats membres à l'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie actuelle sur les droits de l'enfant (2012-2015) et à l'élaboration de la prochaine stratégie (2016-2019). Le présent document replace le mandat du DECS-ENF dans le contexte des travaux menés jusqu'à présent par le programme intitulé « Construire une Europe pour et avec les enfants » et propose un plan de travail afin d'exécuter le mandat du Comité d'ici à la fin de 2015.

Programme « Construire une Europe pour et avec les enfants »

Lors de leur troisième Sommet (2005), les chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe ont demandé à l'Organisation d'intégrer la question des droits de l'enfant dans toutes ses politiques, de coordonner les activités menées en rapport avec les enfants et de supprimer toutes les formes de violence à l'encontre des enfants. En réponse, le Conseil de l'Europe a lancé le programme transversal intitulé « Construire une Europe pour et avec les enfants ». Depuis le lancement de ce programme à Monaco en 2006, le Conseil de l'Europe intègre les droits de l'enfant dans quasiment tous ses domaines d'action et a élaboré une approche holistique des droits de l'enfant qui complète le programme des Nations Unies. Du point de vue thématique, le programme est principalement axé sur la protection des enfants contre la violence sous toutes ses formes, mais porte aussi sur de nombreuses autres questions.

A ce jour, le Programme « Construire une Europe pour et avec les enfants » a fait l'objet de trois cycles d'action. Lors du premier cycle (2006-2008), il a essentiellement porté sur l'élaboration de méthodes de travail transversales et l'établissement de partenariats, sur le renforcement de la visibilité des normes du Conseil de l'Europe et sur la définition des nouvelles normes et des nouveaux outils nécessaires pour combler les lacunes. De nombreux matériels conviviaux et adaptés aux enfants ont été et sont toujours mis au point pour accroître les effets positifs des travaux du Conseil de l'Europe sur les enfants en Europe. La campagne contre les châtiments corporels intitulée « Levez la main contre la fessée ! » a contribué à la sensibilisation et à des réformes législatives dans de nombreux Etats membres.

Pendant le deuxième cycle, une série de nouvelles recommandations et lignes directrices, inspirée par la Stratégie de Stockholm sur les droits de l'enfant (2009-2011), a été élaborée, parfois avec le

soutien des enfants eux-mêmes, et adoptée par le Comité des Ministres. Elle porte sur la protection contre la violence par des stratégies intégrées, la justice adaptée aux enfants, les services de santé et les services sociaux, les enfants handicapés ainsi que la participation des enfants et des jeunes. Depuis l'entrée en vigueur de la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote) en 2010 et le lancement, la même année, de la Campagne UN sur CINQ destinée à mettre un terme à la violence sexuelle contre les enfants, la lutte contre cette forme particulière de violence à l'égard des enfants occupe une place importante dans le programme d'action du Conseil de l'Europe en faveur des droits de l'enfant.

Dans le cadre de la stratégie actuelle (2012-2015), l'accent est mis sur la promotion, le suivi et la mise en œuvre des nouvelles normes juridiques plutôt que sur leur élaboration. Pour promouvoir les normes existantes, des partenariats efficaces ont été formés notamment avec la Commission européenne et l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) dans le domaine de la justice adaptée aux enfants. Pour ce qui est du suivi et de l'évaluation des normes, les divers organes de suivi du Conseil de l'Europe mettent plus systématiquement l'accent sur les enfants. Pour aider les Etats membres qui le demandent à appliquer les normes relatives aux droits de l'enfant, le Conseil de l'Europe a commencé à travailler sur des projets de coopération financés par des sources extérieures.

Méthodes de travail

Le Réseau des coordinateurs nationaux pour les droits de l'enfant du Conseil de l'Europe fait le lien entre le Secrétariat et les Etats membres par l'intermédiaire des coordinateurs nationaux, interlocuteurs clés qui travaillent transversalement sur les droits de l'enfant au niveau national. Pour promouvoir les droits de l'enfant, le Conseil de l'Europe coopère aussi intensément avec des organisations non gouvernementales et d'autres instances internationales, notamment l'Union européenne, l'Unicef, la Représentante spéciale du Secrétaire Général de l'Onu chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants et le Comité des droits de l'enfant de l'Onu. Parmi les différents organes du Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'homme, l'Assemblée parlementaire, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, le Commissaire aux droits de l'homme et de nombreux comités directeurs, comités d'experts et organes de suivi s'emploient à promouvoir et à protéger les droits de l'enfant dans leur travail quotidien. Au niveau du Secrétariat, le groupe de travail inter-secrétariat sur les droits de l'enfant se réunit régulièrement pour des échanges de vues et pour coordonner l'action au sein de l'Organisation. Les travaux sont facilités par la Division des droits de l'enfant de la Direction générale de la démocratie.

Mandat du DECS-ENF

Le Comité d'experts sur la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant est un comité subordonné au Comité européen pour la cohésion sociale, la dignité humaine et l'égalité (CDDECS). Il est chargé par le Comité des Ministres d'élaborer un rapport sur la mise en œuvre de la stratégie sur les droits de l'enfant 2012-2015 et un projet de stratégie sur les droits de l'enfant pour la période 2016-2019. Pour ce faire, il devra tirer profit de l'expérience du Réseau des coordinateurs nationaux pour les droits de l'enfant du Conseil de l'Europe et organiser une consultation avec les Etats membres, les organisations internationales, les experts et les ONG en vue de favoriser les synergies et la complémentarité.

Les résultats attendus sont les suivants :

1. faire le point sur l'état de la mise en œuvre de la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (2012-2015) ;

2. tenir une consultation pour évaluer les besoins et les perspectives dans le domaine des droits de l'enfant et conseiller sur l'action qui sera menée par le Conseil de l'Europe dans ce domaine ;
3. convenir d'un projet de stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (2016-2019) qui sera présenté au Comité des Ministres pour adoption d'ici au 31 décembre 2015.

Proposition de plan de travail et de calendrier

Pour que le Comité obtienne les résultats que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe attend de lui, le Secrétariat propose que le plan de travail ci-après soit examiné et **arrêté** à la première réunion du DECS-ENF.

Le DECS-ENF tiendra au total trois réunions. La deuxième aura lieu pendant la semaine du 13 avril 2015 à Strasbourg, la troisième se tiendra en octobre ou en novembre 2015, éventuellement à Genève avec le Réseau des coordinateurs nationaux pour les droits de l'enfant. Les membres du Comité devront, entre les réunions, donner des orientations stratégiques et formuler des observations sur les documents par courrier électronique. En fonction des méthodes de travail retenues par le Comité, les décisions peuvent aussi être prises ad referendum entre les réunions. Le mandat du DECS-ENF s'achèvera le 31 décembre 2015.

Résultat attendu :

Faire le point sur l'état de la mise en œuvre de la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (2012-2015)

La stratégie sur les droits de l'enfant 2012-2015 vise à rapprocher les normes élaborées lors des cycles précédents des réalités de l'enfant. A cette fin, des partenariats avec des acteurs extérieurs ainsi qu'un suivi et une évaluation plus systématiques des normes du Conseil de l'Europe dans le domaine des droits de l'enfant ont été une priorité. L'Organisation s'est aussi lancée dans des projets de coopération relatifs aux droits de l'enfant avec les Etats membres qui le demandaient.

D'un point de vue thématique, la stratégie actuelle repose sur quatre objectifs principaux :

- promouvoir des services et des systèmes adaptés aux enfants (dans les domaines de la justice, des services de santé et des services sociaux, du droit et des politiques de la famille, de l'éducation, du sport, de la culture et d'autres activités de loisirs et de jeunesse) ;
- supprimer toutes les formes de violence contre les enfants (y compris la violence sexuelle, la traite des êtres humains, les châtiments corporels, la violence fondée sur le genre et la violence domestique et la violence à l'école et dans les établissements d'enseignement préscolaire) ;
- garantir les droits des enfants en situation de vulnérabilité (enfants placés en institution, enfants handicapés, enfants détenus, enfants migrants et roms) ;
- favoriser la participation des enfants (par la promotion du droit d'être écouté, de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, de l'éducation et de l'information sur les droits de l'enfant et de la protection et de l'autonomisation des enfants dans l'environnement médiatique).

1 ^{ère} réunion	Echange de vues sur les moyens de rendre compte efficacement au Comité des Ministres de l'application de la stratégie actuelle. Echange de vues sur un projet de questionnaire destiné aux Etats membres sur l'application de la stratégie élaborée par le Secrétariat et décision a) sur un texte définitif ou b) sur une révision et une approbation par courrier électronique.
Décembre 2014	Envoi d'un questionnaire (révisé) aux Etats membres sur les progrès réalisés.
Février 2015	Délai de réponse au questionnaire.
2 ^e réunion	Examen du projet de rapport préparé par le Secrétariat d'après les réponses des Etats membres et d'autres données.
Juin 2015	Echange de vues sur un projet de rapport entre la présidence du DECS-ENF et le CDDECS en séance plénière.
3 ^e réunion	Approbation du rapport révisé et actualisé et présentation au CDDECS et au Comité des Ministres.

Résultat attendu 2 :

Tenir une consultation pour évaluer les besoins et les perspectives dans le domaine des droits de l'enfant et conseiller sur l'action qui sera menée par le Conseil de l'Europe dans ce domaine.

La prochaine stratégie sur les droits de l'enfant reposera sur des contributions de divers acteurs. Le DECS-ENF est chargé d'aider le Secrétariat à avoir l'avis des Etats membres, des organes du Conseil de l'Europe, de la société civile, d'autres organisations internationales et des enfants pendant tout le processus d'élaboration de la nouvelle stratégie.

Lors du dernier processus d'élaboration de la stratégie, un projet de texte a été préparé par le Secrétariat et soumis au Réseau des coordinateurs nationaux pour les droits de l'enfant, aux organes du Conseil de l'Europe, à des organisations internationales et à des ONG pour qu'ils formulent des observations. La création du DECS-ENF permettra aux Etats membres de jouer un plus grand rôle vis-à-vis du Secrétariat et d'autres partenaires, en orientant le processus d'élaboration et la teneur de la prochaine stratégie.

L'avis des enfants sur les thèmes à retenir dans le cadre de la stratégie actuelle a été recueilli moyennant une étude secondaire approfondie des résultats des consultations des enfants menée par le Conseil de l'Europe et de nombreuses autres organisations. Le DECS-ENF doit se prononcer sur l'opportunité de suivre à nouveau cette approche et/ou d'envisager une participation plus directe des enfants à l'élaboration de la stratégie, par exemple sur un sujet donné.

Actions proposées :

1^{ère} réunion

Echange de vues sur des modalités efficaces de consultation de différents groupes de partenaires sur la prochaine stratégie et **décision** sur le calendrier.

Echange de vues sur le projet de questionnaire élaboré par le Secrétariat pour différents partenaires et **décision** sur a) un texte définitif ou b) sa révision et son approbation par courrier électronique.

Echange de vues et **décision** sur la manière de recueillir l'avis des enfants lors de l'élaboration de la stratégie.

Décembre 2014

Envoi du questionnaire (révisé) aux Etats membres et aux autres partenaires.

Février 2015

Délai de réponse au questionnaire.

Avant ou après la 2^e réunion ?

Rapport sur l'avis des enfants et/ou consultation directe des enfants.

2^e réunion, avril 2015

Examen du projet de stratégie élaboré par le Secrétariat d'après les réponses des partenaires.

Pendant et après

Information des enfants en cas de consultation directe.

l'élaboration de la stratégie

Résultat attendu 3 :

Convenir d'un projet de stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (2016-2019) qui sera présenté au Comité des Ministres pour adoption d'ici au 31 décembre 2015

La conférence d'examen à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant (Dubrovnik, 27-28 mars 2014) a été la première occasion offerte aux Etats membres et aux autres partenaires d'évaluer l'application de la stratégie actuelle et de recenser les questions sur lesquelles le Conseil de l'Europe devrait axer sa prochaine stratégie. Il a été jugé souhaitable que le Conseil de l'Europe mette davantage l'accent sur trois questions pressantes : premièrement, les conséquences de la crise économique pour les enfants ; deuxièmement, les risques et les possibilités que présente l'utilisation par les enfants des nouvelles technologies de l'information et de la communication et troisièmement, l'hypersexualisation de la société actuelle et ses effets potentiels sur les enfants et sur leurs droits.

Une enquête informelle a été menée avant la conférence d'examen à mi-parcours tenue à Dubrovnik pour consulter les Etats membres (par l'intermédiaire du Réseau des coordinateurs nationaux pour les droits de l'enfant) et recenser les thèmes que les gouvernements souhaiteraient voir aborder en priorité par le Conseil de l'Europe dans les années à venir. Il ressort des réponses à l'enquête que les questions relatives à l'internet et aux médias ainsi que les effets de la crise économique et les droits de l'enfant dans le milieu familial sont capitales pour les Etats membres.

Parallèlement à ces « nouveaux » domaines sur lesquels le Conseil de l'Europe pourrait davantage mettre l'accent, il a été précisé, à l'occasion de la Conférence de Dubrovnik et de l'enquête, que les travaux menés conformément aux objectifs de la stratégie actuelle (voir ci-dessus) sont toujours d'une grande pertinence pour les Etats membres. Malgré les progrès accomplis dans de nombreux domaines, il ressort apparemment des informations données en retour que les objectifs actuels resteront valables dans les années à venir et que la prochaine stratégie devra dans une large mesure s'inscrire dans le prolongement des travaux existants.

Actions proposées :

1 ^{ère} réunion	Réflexion sur les priorités nationales et européennes pour 2016 et au-delà et décision sur les principaux « piliers » de la prochaine stratégie.
Déc 2014 – Fév. 2015 2 ^e réunion, avril 2015	Consultation des partenaires (voir ci-dessus). Examen du projet de stratégie élaboré par le Secrétariat sur la base de consultations avec les partenaires.
Juin 2015	Echange de vues sur le projet de stratégie entre la présidence du DECS-ENF et le CDDECS en séance plénière.
3 ^e réunion, automne 2015	Echange sur le projet de stratégie (révisé), approbation du projet et communication au CDDECS.
2-4 déc 2015	Approbation du projet de stratégie par le CDDECS en séance plénière et communication au Comité des Ministres.
Déc 2015/Jan 2016	Adoption de la stratégie du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant par le Comité des Ministres.
1 ^{er} semestre 2015	Lancement de la nouvelle stratégie lors d'une conférence à haut niveau.